



Plateforme de Développement Sanitaire et Social



Pôle Jeunesse Territorial Médoc

FORUM DES MOBILITÉS EN MÉDOC

19 février 2013 – Cissac Médoc





SOMMAIRE

Préambule	4
-----------------	---

Mobilité et Aménagement du territoire

Offre de transport

- Pôles de centralité et offre publique de transport 6
(Martine Noverraz, directrice du Pays Médoc)
- La nouvelle offre Transgironde et son impact territorial10
(Laurence Pariès, directrice des Transports Terrestres, CG33)

Solutions alternatives

- Le transport de proximité du Conseil Général de la Gironde 25
(Laurence Pariès, directrice des Transports Terrestres, CG33)
- Le dispositif de l'Association TRD 33 : la prestation de services à vocation sociale ... 33
(Sophie Landrieu-Senghor, responsable TRD33)
- Le garage solidaire de l'association AUTO-NOMIE de Lesparre Médoc 35
(Pascal Claudel, président d'AUTO-NOMIE)

Mobilité et approche psychologique

- **La mobilité vue par les jeunes** 39
Retour sur les résultats de l'enquête « Bougez-vous ? » effectuée auprès des jeunes du Médoc
*(Martine Barreto, responsable du Pôle Jeunesse Territorial CG 33 -
Martine Noverraz, directrice du Pays Médoc)*
- **Les freins psychologiques et cognitifs à la mobilité**..... 51
Présentation d'une étude régionale réalisée par le Cabinet PLACE
(Manon Vivière, sociologue, Agence Place Groupe Reflex – Coopérative Conseil)
- **La Plateforme Mobilité « Bougez Futé »** 66
*(Florent Cassagnade, responsable de la Plateforme -
Fabien Bénito, chargé de développement, association Voiture & Co)*

Annexes :

- Abréviations & Sigles 74
- Téléchargez75

Préambule

Etre mobile ce n'est pas seulement se rendre d'un endroit à un autre, traverser des paysages, changer de lieu.

La mobilité c'est aussi l'extension des limites de soi et la capacité de multiplier les ancrages.

La mobilité et la multi appartenance sont liées et sont fondatrices de notre modernité.

Si au 19^{ème} siècle, le capital financier était le seul viatique social, le 20^{ème} siècle lui a mis en avant le capital social et culturel comme élément structurant et facilitant l'élévation sociale.

Au 21^{ème} siècle, on peut considérer que le marqueur de l'appartenance pleine et entière au monde c'est le capital spatial.

C'est en cela que la question de mobilités telle que nous l'abordons traite bien évidemment de la question des déplacements et de l'offre de transport telle qu'elle est aujourd'hui organisée en Médoc. En ce domaine, il conviendra de se poser la question de l'adéquation de l'offre par rapport aux besoins des populations. C'est-à-dire regarder d'un peu plus près comment les habitants vivent le territoire.

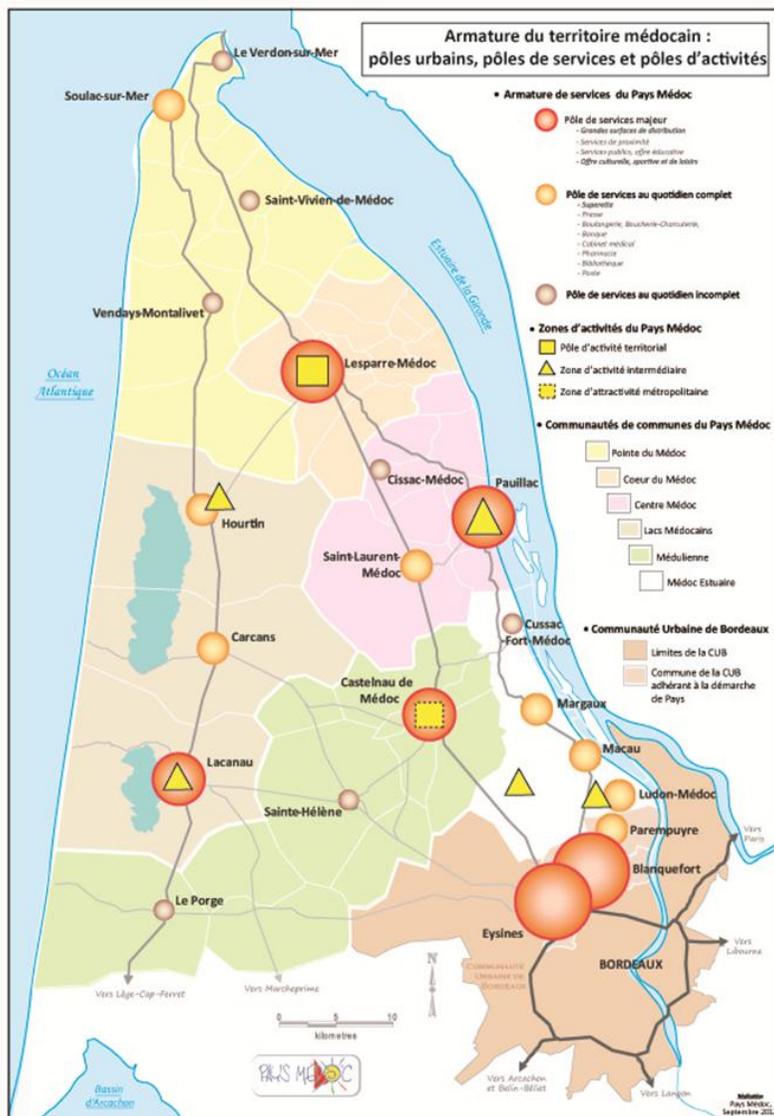
Cette journée sera également l'occasion de mieux comprendre l'ensemble des freins au mouvement, à cette façon de penser l'ailleurs comme un voisinage plutôt qu'une terra incognita porteuse de tous les dangers.

Ces freins-là vous l'aurez compris sont cognitifs et psychologiques, ils interfèrent tout autant que l'offre de transport dans l'ouverture au monde.

Martine Noverraz, Directrice du Pays Médoc

Mobilité
&
Aménagement du Territoire

Saint pôles de centralité



Qu'entend-on par centre ou centralité ? La première définition basée sur la vie quotidienne et ses besoins, entend la centralité ainsi : « étendue territoriale à l'intérieur de laquelle tout le monde est en mesure de faire ce qu'il a à faire quotidiennement : se loger, travailler, consommer, se divertir ».

Par la suite, d'autres éléments interviennent, ils relèvent de l'aménagement et du développement du territoire.

La notion de centralité s'étoffe et devient un espace densément peuplé, un nœud de communication, une concentration d'activités économiques et d'emploi, où la présence de fonctions urbaines génère des flux importants.

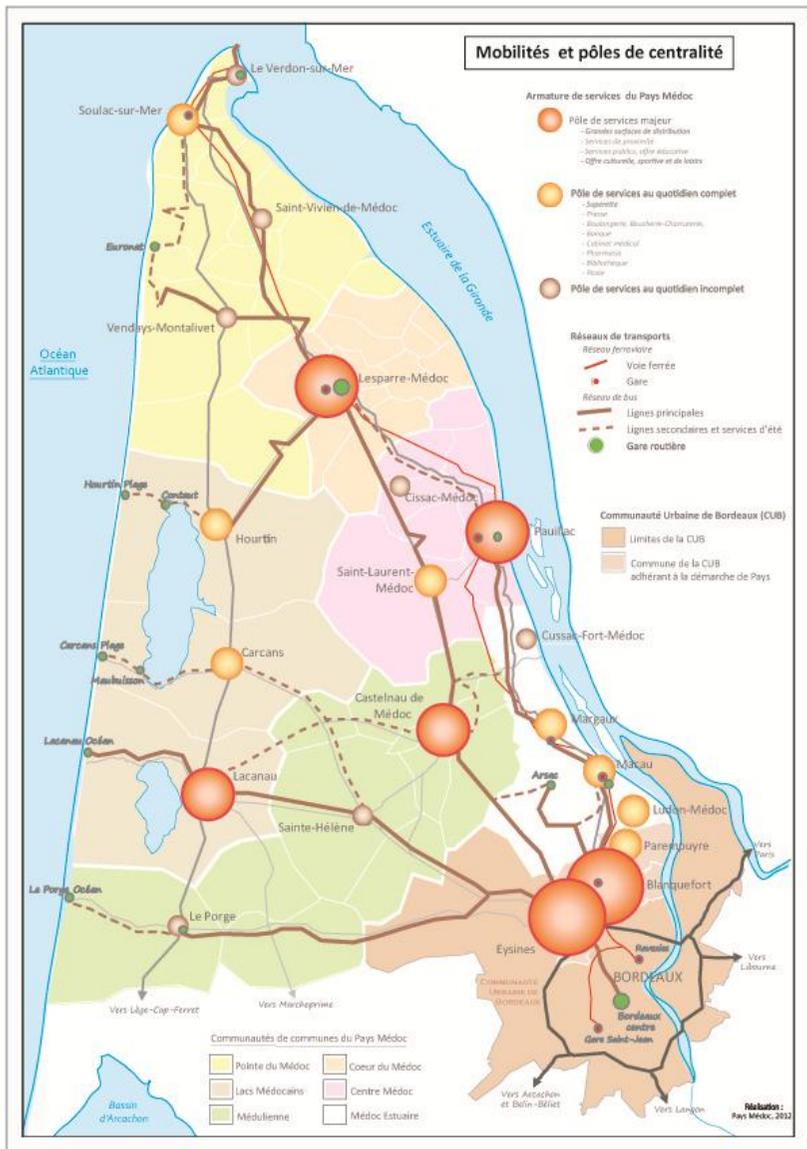
Si l'on applique ces définitions au Médoc, on s'aperçoit que les fonctions de centralité perdurent sur l'armature urbaine historique que composent Lesparre, Pauillac et Castelnau.

La zone Sud se trouve prise dans l'influence de l'aire métropolitaine ne lui permettant pas de faire émerger un pôle de centralité malgré une attractivité résidentielle forte.

La zone littorale voit apparaître la commune de Lacanau qui s'affirme de plus en plus.

Au regard des orientations du SCOT de la CdC des Lacs Médocains, cette ville deviendra rapidement un nouveau pôle de centralité en Médoc avec sa zone d'activités intercommunales et la construction d'un collège.

L'offre publique de transport



Depuis des décennies, l'offre publique de transports a été conçue sur un axe Nord/Sud, répondant à une volonté de liaison Médoc / métropole bordelaise.

Aujourd'hui, cette offre réaménagée depuis peu par le Conseil Général, même si elle reste architecturée sur les grandes radiales Nord/Sud, redevient compétitive avec des horaires mieux adaptés et un tarif unique des plus attractifs.

Toutefois, une nouvelle demande se fait jour en lien direct avec la fonctionnalité du territoire et la concentration de l'offre de services sur 4 pôles urbains. Comment accéder à cette offre quand le transport public n'est pas présent ?

FORUM DES MOBILITES EN MEDOC

Cissac Médoc

Le 19 Février 2013



Un nouveau réseau depuis le 1er Septembre 2012

2 objectifs et enjeux majeurs qui sont le droit au transport pour tous les girondins et l'équité territoriale dans le respect des problématiques de développement durable

- > Un réseau de lignes régulières interurbaines TransGironde très largement renforcé afin de répondre toujours mieux aux besoins et évolutions de la demande des usagers.
- > Augmentation des fréquences, meilleur cadencement jusqu'à 15 minutes en heures de pointe sur certaines lignes, création de nouvelles lignes et renforcement de l'intermodalité dans la zone de desserte du périurbain bordelais.

La délégation de service public a été attribuée pour une durée de 7 années et un coût annuel de 29M€ pour les 21 lots.

Cette attribution a tenu compte, outre les critères coût et valeur technique des propositions, des aspects environnementaux, sociaux et d'insertion qui se devaient d'être en adéquation avec la politique de l'institution.



LE NOUVEAU RÉSEAU EN QUELQUES CHIFFRES :

- > 1,3 million de km annuels supplémentaires soit une hausse de 24% par rapport à l'offre actuelle, doublages compris
- > 52 trajets supplémentaires
- > création de 10 nouvelles lignes essentiellement en rabattement sur les gares TER de St André-de-Cubzac, St Mariens, Langon (3 lignes), St Médard-d'Eyrans, Beautiran et Cérons.
- > Nouvelle desserte directe du quartier de Bordeaux Lac pour les habitants du Nord Gironde (ligne 202 : Bordeaux - Blaye)
- > un coût supplémentaire de 3 millions € par an pour le Conseil général



Le Plan
du
Réseau



Le Médoc

Le territoire Médoc est concerné par l'organisation suivante de la demande de déplacements :

- deux espaces de proximité : **Paillac et Lesparre**.
- **une dépendance aux pôles d'emplois de l'agglomération bordelaise** qui se dessine au sud d'une ligne Ste-Hélène - St-Laurent et qui justifie une desserte adaptée quotidienne d'abord vers Bordeaux et vers Blanquefort.
- **une limite Macau - Listrac** au Sud de laquelle **l'intensité des déplacements quotidiens** vers l'Agglomération Bordelaise est encore **plus élevée**.



Médoc



TransGironde en Pays Médoc

- ligne 701 Bordeaux-Le Porge : abandon de la rupture de charge à Sainte Hélène en hiver, renforcement de la liaison en été
- ligne 702 Bordeaux-Lacanau : cadencement et augmentation forte de l'offre
- ligne 703 Bordeaux-Lesparre : confortation du rôle structurant de la ligne et renforts périurbains à partir de Castelnau
- ligne 704 Bordeaux-Arsac: renforcement de l'offre et rabattement Tbc et Ter à Blanquefort
- ligne 705 Bordeaux-Pauillac : cadencement et renforcement de l'axe périurbain
- ligne 711 Hourtin-Lesparre : optimisation de l'offre en hiver, sur un aller-retour en période scolaire, maintien en été
- ligne 712 Grayan – Lesparre : optimisation de l'offre en hiver, sur un aller-retour en période scolaire, maintien en été
- ligne 713 Pointe de Grave – Lesparre : rationalisation de l'offre avec maintien en été
- lignes 710 - 714 – 715 – 716 – 717 – 718 : lignes estivales



« Le secteur a fait l'objet d'un traitement pragmatique avec :

- une amélioration forte des niveaux de services sur les lignes structurantes, touristiques ou périurbaines ;
- la recherche d'une intermodalité optimisée grâce au rabattement sur le réseau TBC ou TER (704 Bordeaux-Arsac connecté à Blanquefort au TER et à Tbc) ;
- la suppression de la ligne 706 (Bordeaux-Macau) en totale concurrence avec le train. »

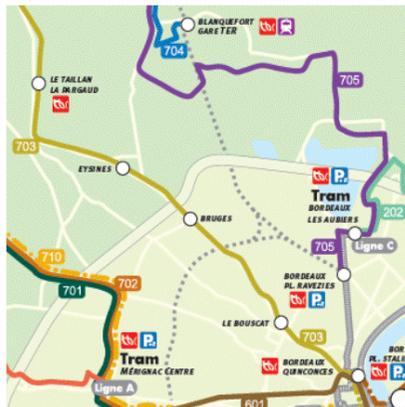
► La Fréquentation depuis septembre 2012

Lignes	Libellé de la Ligne	Sept à Déc 2011	Sept à Déc 2012	Evolution 2011 - 2012
701	BORDEAUX - LE PORGE	137	1 045	663%
702	BORDEAUX - LACANAU	8 287	16 351	97%
703	BORDEAUX - LESPARRE	16 195	34 840	115%
704	BLANQUEFORT - ARSAC	1 131	1 680	49%
705	BORDEAUX - PAUILLAC	12 967	27 945	116%
711	LESPARRE - HOURTIN	448	10	-98%
712	LESPARRE - GRAYAN	262	2	-99%
713	LESPARRE - POINTE DE GRAVE	1 580	2 483	57%
TOTAUX		41 007	84 356	106%



Correspondances avec le réseau Tbc:

- Lignes 701 et 702: Mérignac Centre et Gare St Jean
- Ligne 703 Quinconces
- Ligne 704 Blanquefort
- Ligne 705: Ravezies



Les fréquences en 2012-2019

Lignes	Nouveau Réseau depuis le 1 ^{er} Septembre 2012		
	701	702	710
Période Scolaire – Vacances Hiver	3 Allers – 3 Retours → soit - 1 Allers - Retour Fréquence : cadencement à 30 min le matin et le soir Connexion TBC à Mérignac et Gare St Jean	5 Allers – 5 Retours → soit + 2 Allers - Retours Fréquence : cadencement à 30 min le matin et le soir Connexion TBC à Mérignac et Gare St Jean	
Eté	6 Allers – 6 Retours → soit + 4 Allers – Retours	12 Allers – 12 Retours → soit + 3 Allers – Retours	5 Allers – 4 Retours → soit + 1 Aller –Retour Connexion TBC à Mérignac et Gare St Jean



Les fréquences en 2012-2019

Lignes	Nouveau Réseau depuis le 1 ^{er} Septembre 2012		
	703	704	705
Période Scolaire – Vacances Hiver	10 Allers – 9 Retours → soit + 3 Allers et + 2 Retours Fréquence : cadencement à 30 min le matin et le soir Connexion TBC au Taillan, Eysines, Le Bouscat et Bordeaux Quinconces	8 Allers – 8 Retours → soit + 4 Allers et + 4 Retours Fréquence : cadencement à 30 min le matin et le soir Connexion TER et TBC à Blanquefort	12 Allers – 14 Retours → soit + 1 Allers et + 5 Retours Fréquence : cadencement à 30 min le matin et le soir Connexion TBC à Blanquefort et Bordeaux Ravezies
Eté	6 Allers – 6 Retours → offre identique	5 Allers – 6 Retours → soit + 1 Allers – 3 Retours	7 Allers – 7 Retours → offre identique



Les fréquences en 2012-2019

Lignes	Nouveau Réseau depuis le 1 ^{er} Septembre 2012		
	711	712	713
Période Scolaire – Vacances Hiver	2 Allers – 2 Retours	3 Allers – 2 Retours	3 Allers – 3 Retours
Eté	3 Allers – 3 Retours → offre identique	3 Allers – 3 Retour → offre identique	3 Allers – 3 Retours → offre identique



► Tarification - Les titres occasionnels

Plein Tarif	2,50 €
Aller -20% (Famille nombreuse, 60 ans et plus, Handicapé)	2,00 €
Aller Retour -20% (utilisation j+7 maxi)	4,00 €
Carte 10 voyages - Prix d'un voyage	1,80 €



► Abonnements Tout Public

Abonnements Tout Public TransGironde	
Hebdo	10,00 €
Mensuel	40,00 €
Annuel	400,00 €
<i>Annuel Prélèvement mensuel</i>	33,33 €

Abonnements Tout Public Modalis	
Modalis Hebdo *	16 €
Modalis Mensuel *	60,40 €
Modalis Annuel*	636,80 €
<i>Modalis Annuel prélèvement mensuel*</i>	53,07 €



► Abonnements Jeunes (-28 ans)

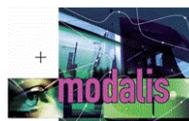
Gamme Jeunes - 28 ans TransGironde	
Hebdo Jeunes	7,00 €
Mensuel Jeunes	28,00 €
Annuel Jeunes	196 €
<i>Annuel Jeunes Prélèvement mensuel</i>	16,33 €

Gamme Jeunes - 28 ans Modalis	
Mod. Jeunes Hebdo *	13,70 €
Mod. Jeunes Mensuel *	51,20 €
Mod. Jeunes Annuel *	400 €
<i>Mod. Jeunes Annuel prélèvement mensuel*</i>	33,33 €



Les abonnements scolaires

Abonnements Scolaires	
Titre Junior - scolaire annuel	120,00 €
Modalis Scolaire *	170,00 €



Les abonnements scolaires

- Carte Junior et Carte Modalis Scolaires
- Ce titre est valable :
 - » Mercredi après-midi (à partir de 12h)
 - » Du Vendredi 12h au Lundi 12h (week-end compris)
 - » Petites Vacances Scolaires
 - » Grandes Vacances Scolaires



Les abonnements Scolaires

- Carte Junior Lignes Spécialisées



- Le titre occasionnel "Ticket Junior" est délivré aux scolaires, inscrits sur des lignes spécialisées ; il leur permet de circuler gratuitement sur le réseau TransGironde.
- Il est délivré sur présentation de la carte "Junior" version papier.
- Ce titre est valable :
 - » Mercredi après-midi (à partir de 12h)
 - » Du Vendredi 12h au Lundi 12h (week-end compris)
 - » Petites Vacances Scolaires
 - » Grandes Vacances Scolaires



Les Anciens Combattants

- Pour un **trajet TransGironde**
 - Sur présentation de la carte d'Ancien Combattant, un Ticket Anciens Combattants, gratuit, est délivré.
- Pour un **trajet TransGironde avec une correspondance sur le réseau Tbc**
 - Une carte Modalis Anciens Combattants Girondins est délivrée sur présentation de pièces justificatives (carte d'identité, carte d'anciens combattants, justificatifs de domicile)
 - La gratuité de ce titre sur le réseau Tbc est financée par le Conseil Général sous forme d'une compensation versée chaque année à la Cub.
 - A noter : ce titre n'est valable que pour les anciens combattants habitant hors Cub et habitant en Gironde.



Création de cartes de transport

- Création de la carte
 - en ligne sur transgironde.fr -> **titres et tarifs / Obtenir sa carte en ligne**
 - ou en agences commerciales :
 - Lormont – Buttinière
 - Gare Routière de Libourne
 - et agences Tbc :
 - » Quinconces : Août et Septembre
 - » St Jean : Juillet et Août



Rechargement des titres

- Rechargement des abonnements
 - A **bord des cars** sauf abonnements annuels (comptant et par mois)
 - **En agences commerciales** :
 - Abonnements TransGironde : Lormont - Buttinière et Gare Routière de Libourne et agences Tbc :
 - » Quinconces : Août et Septembre
 - » St Jean : Juillet et Août
 - Abonnements Modalis : Lormont – Buttinière, Gare Routière de Libourne et toute l'année dans les agences Tbc et DTT (bornes trams)
 - **En ligne sur TransGironde.fr**



► Boutique en ligne

- Objectif : Recharger son titre de transport en ligne sur transgironde.fr
- Mis en service en Juillet 2012
- Il est possible de recharger les:
 - Abonnements TransGironde Tout Public et – 28 ans :
Hebdo, Mensuel et Annuel “comptant”
 - Abonnements Modalis Tout Public et – 28 ans :
Hebdo, Mensuel et Annuel “comptant”
 - Carte 10 voyages



« Pour des manifestations spécifiques (Reggae Sun Ska, Lacanau Gliss...), des titres unitaires peuvent être délivrés »

Livrée des véhicules

Une nouvelle image pour les cars Transgironde tant sur les lignes régulières que sur les circuits scolaires :



Information Temps Réel

Le Conseil Général de la Gironde est un des premiers départements à proposer l'information en temps réel sur un réseau interurbain de voyageurs.

- 1^{ère} expérimentation lancée en juillet 2011 sur la ligne 601 Bordeaux – Lège Cap Ferret, suivie de 2 autres lignes 501 Bordeaux – Langon et 703 Bordeaux – Lesparre en décembre de la même année

- Information en temps réel aux points d'arrêt du réseau TransGironde, généralisée depuis septembre 2012 sur 25 lignes à destination de la CUB ainsi qu'à deux lignes transversales. Les Lignes 701, 702, 704, 705 et 710 sont concernées par ce dispositif.

NOUVEAU ! LIGNE

A quelle heure passe
le prochain car ?



Retrouvez toute
l'info sur votre
mobile !



<http://transgironde.gironde.fr/mobile>

► 3 façons simples de disposer de l'info en temps réel

- avec un téléphone mobile simple, par envoi de SMS

- sur les smartphones, information en temps réel sur l'application mobile transgironde.fr avec géolocalisation instantanée au point d'arrêt.

- en ligne sur le site internet transgironde.fr

Retrouvez toute l'info sur votre mobile !



<http://transgironde.gironde.fr/mobile>

**NOUVEAU !
LIGNE**



A quelle heure passe le prochain car ? 

transgironde

Pour recevoir instantanément sur votre mobile l'horaire et le temps réel du prochain passage de car à l'arrêt: ST JEAN D'ILLAC - MAIRIE ainsi que les deux horaires suivants : envoyer par SMS (en respectant les espaces) : 33 601 3 10520 au n° 41199



*Taux de service en plus d'un SMS selon opérateur



« Campagne de rentrée 2012 exceptionnelle pour le lancement du nouveau réseau avec :

- la distribution par le Conseil Général (début juin) d'un dossier de presse avec des informations générales sur les changements sur le réseau en septembre et des déclinaisons plus précises par secteur ;
- l'envoi de kits de communication (mi-juin) aux CdC et des communes ciblées pour des informations dans les journaux et sur les sites communautaires ;
- une conférence de presse de rentrée du Président (septembre) ;
- la diffusion d'affiches dans les abribus, sur les bus de la CUB ;
- la distribution de flyers ;
- l'organisation de réunions d'information par secteur géographique. »

Campagne de rentrée CG

TransGironde
2,50€
QUEL QUE SOIT LE TRAJET

Carbone
Pensez à la planète,
prenez le car.

transgironde.fr

TransGironde
33,33€ / MOIS
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

Carburant
Oubliez le prix de l'essence,
prenez le car.

transgironde.fr

TransGironde
2,50€
QUEL QUE SOIT LE TRAJET

Tachycardie
Oubliez le stress,
prenez le car.

transgironde.fr



► Le transport de Proximité



► Le Dispositif actuel du transport de Proximité

Les délibérations du Conseil Général en date des 20 décembre 2004 et 15 décembre 2005 ont approuvé le dispositif partenarial actuel avec les Communautés de Communes, afin d'organiser une offre de transport public en faveur des usagers captifs sur leur territoire.



► Définition du service actuel

2 natures de service sont prévues :

1. La ligne fixe fonctionnant une à deux fois par semaine, avec des arrêts et horaires fixes: essentiellement vers des marchés ou des centres commerciaux
2. Le transport à la demande, qui est majoritaire sur les CdC avec des itinéraires, des arrêts (généralement de porte à porte) et horaires libres.

Le Conseil Général finance 50 % du déficit du Transport de Proximité



► Bilan de ce dispositif

21 Communautés de Communes avec du transport à la demande, dont quatre proposent des services de marché avec ou non du transport à la demande.

16 services sont effectués par Transadapt, 4 en Régie, 1 par le SISS de Langon, 2 par AITT.

57 000 voyages en 2011 sur l'ensemble de ces CdC.

Les conventions avec les CdC s'achèvent le 31 Août 2013.

3 CdC ont manifesté leur souhait d'adhérer au dispositif :
Les Coteaux Macariens, Médoc Estuaire et la COBAN



► Le Transport de proximité, à compter de 2013.

Un dispositif

- qui s'adresse avant tout à un public sans autonomie de mobilité,
- qui prend en compte les dispositifs existants, tout en étant plus homogène sur la Gironde,
- qui apporte localement une continuité aux lignes structurantes du réseau TransGironde,
- qui prend en compte les contraintes budgétaires du Conseil Général et la diversité territoriale.



► Propositions pour améliorer le dispositif, à compter de 2013.

Le Public : 2 options au choix

1 - Tout Public

2 - Les PMR, les personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie, le public en insertion



Les dessertes possibles :

Intra CdC :

Toutes destinations à l'intérieur de la CdC

Hors CdC :

Pour les PMR, personnes âgées/ en perte d'autonomie

-> vers les centres médicaux

-> vers un ou deux pôles commerciaux identifiés, si inexistants sur le territoire, et jusqu'à 2 dessertes par semaine, si pas de moyens supplémentaires nécessaires.

Pour les autres personnes, points d'arrêt TransGironde d'une ligne structurante ou gare TER si inexistants dans la CdC.

Possibilité de destinations supplémentaires, mais entièrement financées par la CDC



- **Jours de Desserte: 2 options au choix**

1. Lundi au Vendredi,

Possibilité du samedi si jour de marché dans une des communes de la CdC

2. Possibilité de ne l'organiser que sur certains jours

Possibilité de proposer le samedi après-midi et le dimanche, mais financée entièrement par la CdC

- **Amplitude Horaire : 2 options au choix**

1. De 6h30 à 20h

2. De 8h à 19h



- **Type d'arrêt : 2 options au choix**
 1. Porte à porte
 2. Possibilité d'arrêt à arrêt, sauf PMR

- **Tarification :**
 - Intra CdC : Plein tarif 2,5€,
Aller Retour 4€
 - Hors CdC : 6€ le trajet,
2,5€ vers point d'arrêt
TransGironde, et gare TER

- ***Les 2,5€ incluent le coût du trajet sur TransGironde***
- ***Par contre, l'abonnement TransGironde ne donnera pas la gratuité sur le Transport de Proximité***



Réservation du transport:

- Réservation sur le numéro unique de Transgironde pour les dispositifs avec un transporteur,
- Possibilité de le faire en Régie si le transport est également effectué en régie par la CdC.

Accès au service : Commission locale d'accessibilité

- Si le service est ouvert au Tout Public, la Commission identifiera les PMR et les personnes âgées, qui nécessitent d'être accompagnées pour les destinations hors CdC,(les autres seront donc orientées vers un point d'arrêt TransGironde ou une gare TER.)
- Si le service est réservé aux PMR, aux personnes âgées, et au public en insertion, même intra CdC, la Commission instruira tous les dossiers d'accès au dispositif.





Identification du Transport de Proximité :

- Déclinaison de TransGironde avec association du nom de la CDC,
- Livrée sur les véhicules



Marché :

Sur 2 ans, possibilité de reconduction 2 fois 1 an

Financement des Dessertes Hors CDC pour les PMR à reprendre par le CG avec la loi d'Accessibilité en 2015.

Financement CG :

Base 24 000€ (moyenne actuelle de participation du Conseil Général), application du coefficient de solidarité (richesse, population), augmenté en fonction d'un coefficient relatif à la superficie (estimation impact des distances à parcourir sur le coût du transport à hauteur de 20%)



Transport de proximité, en résumé

Parallèlement à l'offre publique de transport, pour faire face à la demande des territoires en matière de déplacements transversaux, le CG 33 propose donc un dispositif de transport de proximité, en faveur, avant tout, d'usagers captifs (« public sans autonomie de mobilité »).

Ce dispositif, cofinancé par le Département (plafond de 24 000 € / an) et la collectivité, ne peut s'envisager qu'à l'échelle intercommunale pour une meilleure irrigation territoriale et un accès facilité aux communes, aux commerces, aux différents services à la population...

Aussi les Communautés de Communes intéressées doivent-elles prendre la compétence transport pour pouvoir activer ce service de manière ajustée sur leur secteur (lignes fixes ou « porte à porte » ; environ 2000 voyages financées par an par CdC).

A ce jour, sur le Médoc, seule la CdC Médoc Estuaire s'est lancée pour avoir cette délégation en matière de transport.

Jusqu'à présent la question de la transversalité est traitée par le système « D » reposant sur un système coopératif, d'entraide et solidaire.

Focus sur les aires de covoiturage

« Le Conseil général de la Gironde a adopté fin décembre 2011 un Plan départemental de covoiturage pour développer les aires de covoiturages en Gironde.

Il s'agit pour l'institution de recenser des sites de regroupement adaptés (parking, etc.), de faciliter leur signalétique et leur aménagement et de développer l'information sur internet.

Il ne s'agit pas d'organiser le covoiturage mais de mettre à disposition des personnes intéressées des outils et informations pour les inciter et faciliter cette pratique. »

Cette pratique se développe car le poste « mobilité » prend de plus en plus de place dans les dépenses des ménages (précarité énergétique).

Les modalités : chacun procède comme il l'entend. Certains préfèrent une alternance des conducteurs, d'autres choisissent de partager les frais de transport dont le coût aura été estimé au préalable.

Dans d'autres départements, comme en Bretagne ou Loire Atlantique, plus avancés sur la question des mobilités, d'autres pratiques se développent comme l'auto-stop organisé, les taxis collectifs etc.

Au 15 avril 2013, il y a **6 aires de covoiturage en service sur le Médoc** : Ludon, Brach, Sainte-Hélène, Le Porge, Lesparre, Castelnau.

Avec l'existence de multiples sites de covoiturages, l'offre est diluée. L'idée d'un projet de création d'un site internet girondin unique de covoiturage (recensant toute l'offre existante, avec différentes entrées possibles par structure, population, loisirs...) est en cours de réflexion.

Retrouvez toutes les informations sur l'offre de transport du Conseil Général, les différentes formules d'abonnement, les aires de covoiturage, le plan des réseaux, les horaires... sur <http://transgironde.gironde.fr/>

Le dispositif de l'Association TRD 33 la prestation de services à vocation sociale



La MSA s'engage pour un droit à la mobilité en milieu rural

Face à la demande croissante du monde rural pour bénéficier d'une mobilité sans entrave, pour tous, quel que soit son lieu de vie, la MSA de la Gironde, en partenariat avec les Fédérations Départementales des Clubs d'Aînés Ruraux et des « Familles Rurales » de la Gironde, s'est mobilisée pour créer l'association :

Transport Rural à la Demande Gironde (TRD 33)

dont la mission est de promouvoir **le droit à la mobilité pour tous**

Ses domaines et territoires d'intervention à ce jour :

Depuis la création de l'association au printemps 2009, elle est intervenue en faveur de :

- l'insertion sociale et économique des plus précaires
- l'insertion des personnes souffrant de handicap physique, sensoriel ou mental
- l'enfance protégée
- l'aide aux aidants et des malades d'Alzheimer
- la prévention pour le dépistage du cancer du sein
- l'accès aux soins

Ses interlocuteurs actuels : un EHPAD, un ITEP, un IME, un ESAT, le Conseil Général, les associations de tutelle, la CPAM, les missions locales, la MSA dans le cadre de sa prestation mobilité et son soutien aux exploitants agricoles isolés.

Notre action en Médoc depuis 2011

- notre partenariat reconnu avec l'IME de St Laurent Médoc
- durant un an, des conventions avec trois communes : Lesparre, Hourtin et Vertheuil

Quelles difficultés rencontrées ? Quelles solutions pour l'avenir ?

Pourquoi TRD33 est alternatif ?

L'association propose :

- un service à but social sans visée lucrative ;
- un accompagnement social adapté aux différents publics (enfants, personnes handicapées, etc.).

Chaque chauffeur est aussi un accompagnateur formé spécifiquement.

L'association se conçoit comme un relais d'information travaillant en partenariat étroit avec les autres associations actives sur le territoire ainsi qu'avec les prestataires (Conseil Général, établissement socio-éducatif, famille d'accueil, chantier d'insertion, mission locale etc.)

L'association TRD33 est porteuse d'un projet social, créateur d'emplois, outil d'insertion et de développement local visant une plus grande égalité entre les territoires girondins.

Ce projet solidaire sollicite le soutien de tous pour se développer. C'est grâce à la multiplication des partenariats et à la mutualisation des ressources que l'association pourra étendre ses services en assurant des tarifs accessibles pour tous.

Le droit à la mobilité pour tous passe par une volonté commune des acteurs du territoire de se regrouper autour d'une offre innovante, permettant à chacun de trouver une réponse à ses problèmes de déplacement quels que soient son âge, sa commune de résidence ou ses handicaps.

En effet, la mobilité est le sujet transversal par excellence car c'est un levier essentiel pour la réussite des autres politiques : insertion, accès aux soins, maintien à domicile, accès à la formation et à l'emploi etc.

www.trd33.fr / 05 56 01 48 53

contact@trd33.fr

Le garage solidaire de l'association AUTO-NOMIE à Lesparre-Médoc



Le Garage Solidaire, créé en 2012, est une association loi 1901 à but non lucratif, où le suivi social et professionnel permet aux salariés de retourner vers l'emploi.

Leur travail a pour objectif l'accès à la mobilité des personnes percevant les minima sociaux sur le territoire du Pays Médoc.

Le garage solidaire n'a pas vocation à se substituer aux professionnels de l'automobile et encore moins à les concurrencer.

Toute personne souhaitant bénéficier des services du garage doit adhérer à l'association, s'acquitter d'une cotisation annuelle de 10 € et justifier de son statut ou d'une prescription d'un travailleur social.

Les services du Garage Solidaire

La réparation :

L'objectif recherché est de délivrer un véhicule fiable en terme de sécurité et propre pour l'environnement.

- Entretien courant : freins, vidanges, pneumatiques, échappement, feux.....
- Remplacement d'un moteur d'une courroie de distribution.....
- Forfait contrôle technique : Pré contrôle visuel (dispositif freinage, suspension, direction, éclairage, pneumatique, essai comportement routier), présentation au contrôle technique, contre visite

La location :

Location de véhicule à 6 € par jour, destinée aux personnes percevant les minima sociaux ou effectuant des démarches professionnelles ou de formation.

Pour l'insertion professionnelle, le kilométrage est limité entre le domicile et le lieu de travail (+10%) et pour l'insertion sociale, 40 Km par jour sont autorisés.

Les personnes bénéficiaires devront être en mesure de s'assurer personnellement.

L'objectif de cette location est d'aider à l'insertion sociale et professionnelle.

Une caution de 300 € et le permis de conduire sont demandés à la signature du contrat

Le contrat de location est payable d'avance.

La durée de location est de deux mois maximum et le contrat de location est à renouveler toutes les semaines (sauf cas exceptionnel).

La vente :

En fonction des disponibilités du parc automobile, des véhicules révisés et à jour du contrôle technique, peuvent être achetés à des tarifs intéressants.

L'objectif de cette vente est d'offrir la possibilité à une personne qui retrouve un emploi de pouvoir le conserver, à une autre de s'engager dans un cursus de formation ou encore de faciliter la vie au quotidien.

La location d'une voiture peut intervenir en relais de la vente.

33, cours Georges Mandel 33340 Lesparre-Médoc

auto-nomie@orange.fr / 05 56 59 78 11

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30



**Mobilité
&
Approche psychologique**

Il n'est plus question ici de facilités de déplacements mais plutôt de la capacité des personnes à être mobiles, c'est-à-dire à se projeter au-delà de leur environnement familial. Est-ce l'esprit des lieux ? Il existe un tropisme médocain qui lie l'habitant à son lieu de vie et que l'on associe à une richesse des liens sociaux et à un art de vivre de qualité. Mais, dans une société où le mouvement s'impose comme un principe de vie, ce tropisme peut se transformer en un handicap.

L'absence d'aptitude à considérer l'ailleurs comme un voisinage possible ne s'attache pas à un profil particulier de population, on la rencontre à tous les âges et dans tous les milieux. Ainsi se côtoient en Médoc des familles qui ont inscrit la mobilité dans leur mode de vie : on travaille ici, on consomme là, on se divertit ailleurs ; alors que d'autres, au profil identique réduisent leur univers à un rayon de 15 km. Dans ce schéma, on en vient à souhaiter que le fils ou la fille ne quitte pas le Médoc après son bac, ou à attendre qu'un emploi voie le jour à l'orée de son village.

Bien souvent, cette absence de mobilité est masquée par l'inadaptation de l'offre de déplacements dont on envisage alors que son amélioration résoudrait tous les problèmes. C'est en partie pourquoi, lorsque certaines communes tentent de mettre sur pieds une offre de transport alternative, de manière isolée, elles essuient un échec.

La mobilité en Médoc

Enquête auprès des jeunes – Comment bougez-vous ?



Enquête auprès des jeunes sur leur mobilité en Médoc

Le Pays Médoc, le Conseil Général de la Gironde et la Mission Locale du Médoc, en lien avec différents partenaires, se sont posé la question des déplacements dans la presqu'île Médocaine, et souhaitent savoir comment les jeunes bougent et l'idée qu'ils se font des trajets.

295 questionnaires ont été distribués dans différentes structures :
521 questionnaires retournés (dont 6 inexploitable)

284 garçons – 228 filles

304 : 11-15 ans

196 : 16-18 ans

12 : 19-25 ans

Des collèges

- Castelnaud
- Arsac
- Pauillac
- Lesparre
- Soulac
- Hourtin

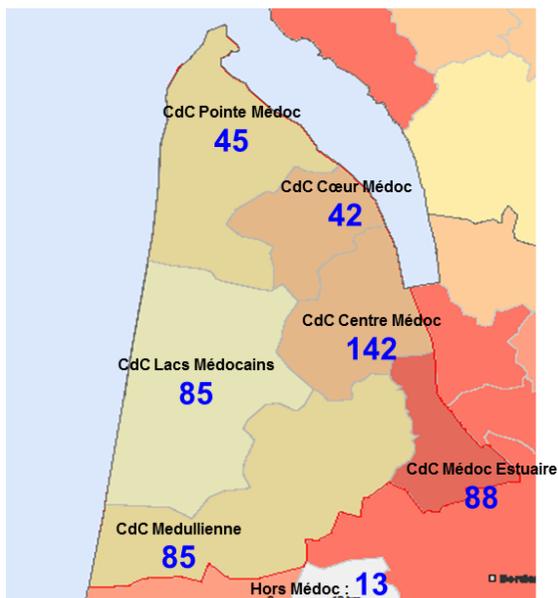
Des lycées

- Lycée agricole Blanquefort
- Lycée Odilon Redon Pauillac
- MFR St Yzans
- MFR Lesparre

Des structures jeunes

- Point jeunes Carcans
- Point jeunes Lacanau
- Point jeunes Hourtin
- Pôle ressources Pauillac

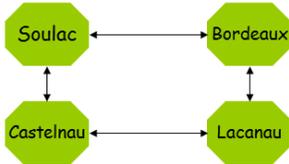
Lieu de résidence
des jeunes interrogés



Le questionnaire

15 Connaissez-vous la distance entre ces communes ?

Inscrivez le nombre de km entre chaque commune. Pas la peine de chercher dans un livre, ce qui nous intéresse c'est l'idée que vous vous en faites



Vous connaître

16 Etes-vous ?

- une fille
 un garçon

17 Quel âge avez-vous ?

- 11-15 ans
 16-18 ans
 19-25 ans

18 Dans quelle commune habitez-vous ?



Avez-vous des remarques ?

Merci du temps que vous avez consacré à ce questionnaire.

Connaître votre activité principale

1 Quelle est votre activité principale ?

- Collégien, lycéen
 En formation
 Salarie
 Etudiant
 En alternance
 En recherche d'emploi

2 Comment y allez-vous ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases

- A pied
 Vélo
 Train
 Bus
 Mobylette/scooter
 Voiture personnelle
 Co-voiture
 Autre :



3 Combien de km pensez-vous faire par jour aller-retour dans le cadre de votre activité ?

- moins de 5 km
 entre 5 et 10 km
 plus de 10 km

4 Combien de temps cela vous prend-t-il ?

Connaître vos déplacements

5 Quels sont vos 3 principaux motifs de déplacement ?

Mettre une croix selon le moment de la journée

- | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| S | WE | SO | S | WE | SO |
| <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> |

S : Semaine - WE : Week-end - SO : Soirée



ENQUÊTE

Comment bougez-vous ?

Le Pays Médoc, le Conseil Général de la Gironde et la Mission Locale du Médoc, en lien avec différents partenaires, se posent la question des déplacements dans la presqu'île Médocaine, et souhaitent savoir comment les jeunes bougent et l'idée qu'ils se font des trajets.

Comment répondre ?

- Remplir le questionnaire
 Le remettre à celui qui vous l'a donné



6 Se déplacer aujourd'hui dans le Médoc, diriez-vous que c'est ?

- Plutôt facile
 Plutôt difficile
 Je ne sais pas

7 Pour quelles raisons ?

- Plusieurs réponses possibles
 Distances trop importantes
 Pas de permis
 Pas de voiture
 Arrêts de bus ou gare trop éloignés
 Problèmes avec les bus et les trains (horaires non respectés, passages insuffisants...)
 Peur des accidents
 Je ne sais pas

Autres :

Classez par ordre décroissant vos moyens de transport préférés :
Mettre un numéro devant chaque proposition

- Bus
 A pied
 En voiture
 A vélo
 Train
 Autres :

9 Selon vous, quel est le tarif d'un trajet en bus TransGironde ?

- 1,30 €
 2,50 €
 5 €
 7 €

10 Connaissez-vous le co-voiturage ?

- oui
 non
L'avez-vous déjà utilisé ?
 oui
 non

11 Dans votre commune, sur les distances inférieures à 3 km, comment vous déplacez-vous ?

- Bus
 A pied
 En voiture
 A vélo
 Scooter ou cyclomoteur
 Autres :

12 Quels moyens de transport connaissez-vous sur votre commune

- Plusieurs réponses possibles
 Bus
 Location vélos
 Transports à la demande
 Train
 Co voiturage
 Autres :

13 Où vous renseignez-vous pour connaître les moyens de transport et leurs horaires ?

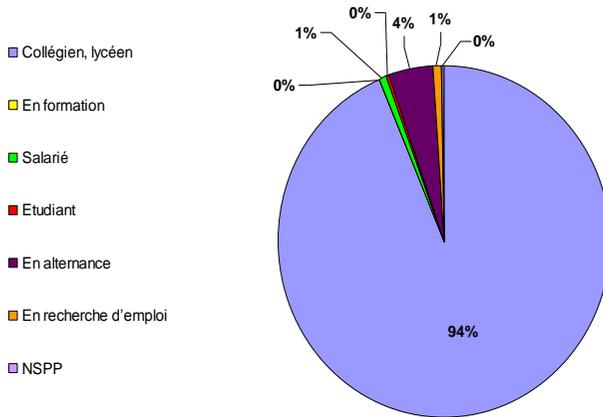
- Plusieurs réponses possibles
 Amis
 Famille
 Internet
 Mairie
 Office de tourisme
 Communauté de commune
 Centre de loisirs et espace jeunesse
 MDSI (Maison de Solidarité et de l'insertion)
 Mission locale
 Autre :

14 Si vous ne vous déplacez pas, pourquoi ?

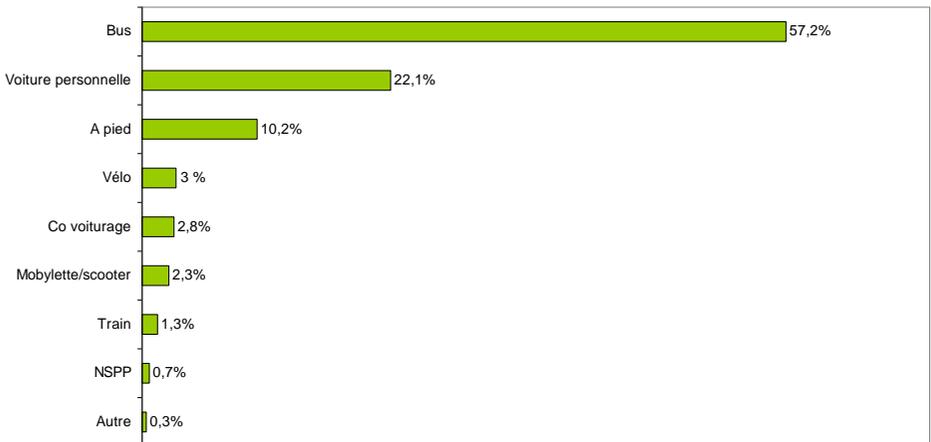
- Je n'ai pas envie
 Je n'ai pas les moyens
 J'ai envie mais je n'y arrive pas

Les résultats

1 - Connaître votre activité principale

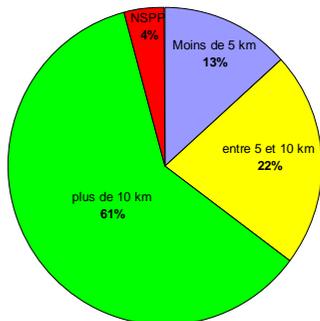


2 - Comment y allez-vous ? (Plusieurs réponses possibles)

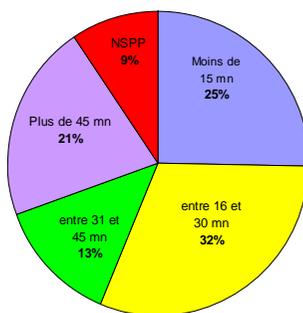


La voiture personnelle fait référence à la voiture des parents, devenus « parents taxis »

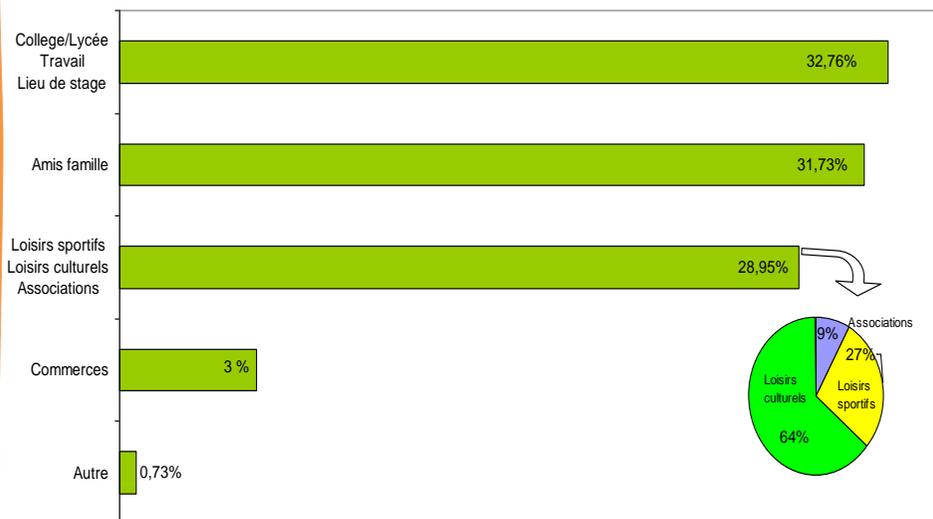
3 - Combien de km A/R faites-vous dans le cadre de votre activité ?



4 - Combien de temps cela vous prend-t-il ?



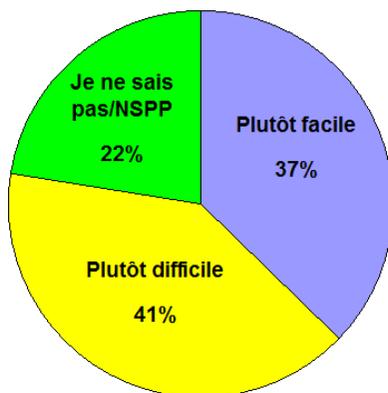
**5 - Connaitre vos motifs de déplacements
(Plusieurs réponses possibles)**



Qu'est-ce qui donne envie de se déplacer ?

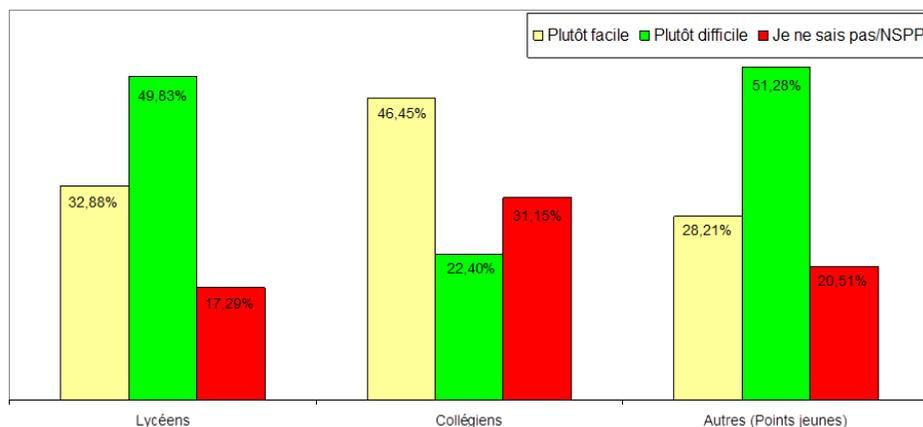
Dans les motifs de déplacement, on relève 3 axes importants : « se former » ; « maintenir ses réseaux amicaux, familiaux » et « se divertir, pratiquer un sport »

6 - Se déplacer aujourd'hui dans le Médoc, vous diriez que c'est ?



La plupart des jeunes collégiens sont dépendants des parents qui les véhiculent, la majorité d'entre eux se déplace toujours accompagnée ; ils n'ont pas d'effort à faire, de questions à se poser pour savoir comment se rendre quelque part. A cet âge, les emplois du temps sont quelque peu routiniers. C'est une mobilité « subie »
De plus, beaucoup n'ont pas d'éléments de comparaison, ayant toujours vécu sur le même territoire. Il n'en est pas tout à fait de même pour les lycéens.

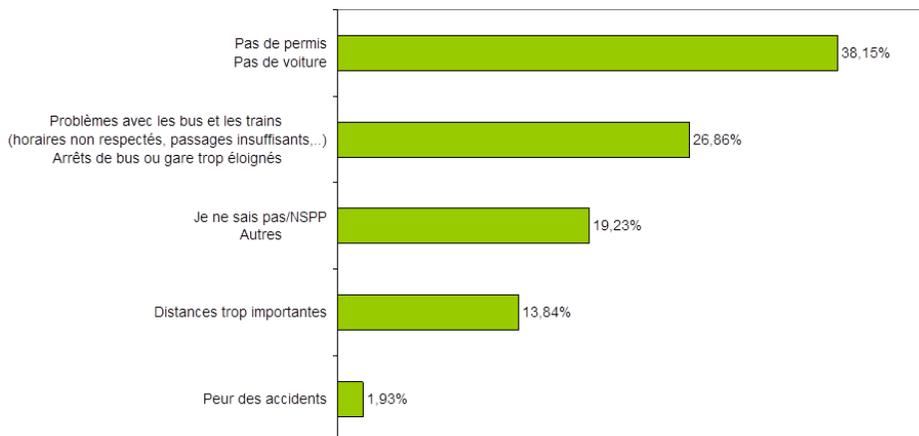
Par catégorie



Plus on avance en âge, plus les déplacements deviennent problématiques car les besoins de mobilité augmentent en même temps que le besoin d'autonomie.

7- Pour quelles raisons vous est-il difficile de vous déplacer ?

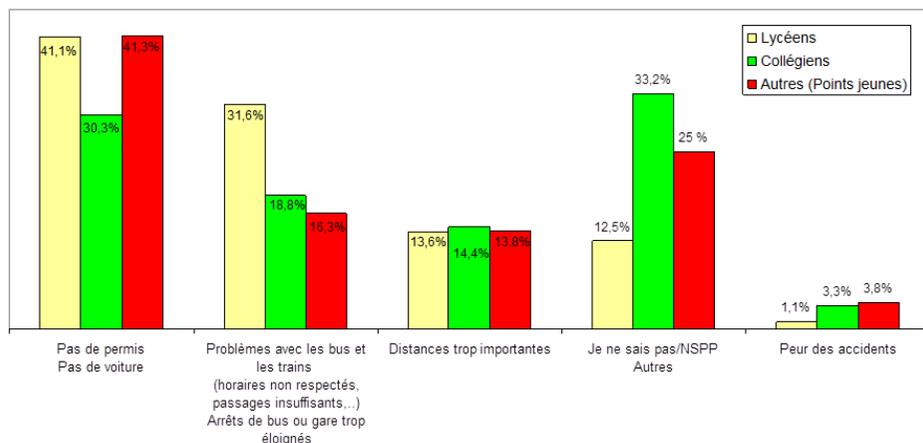
Plusieurs réponses possibles



Les déplacements sont souvent envisagés que grâce à la voiture.

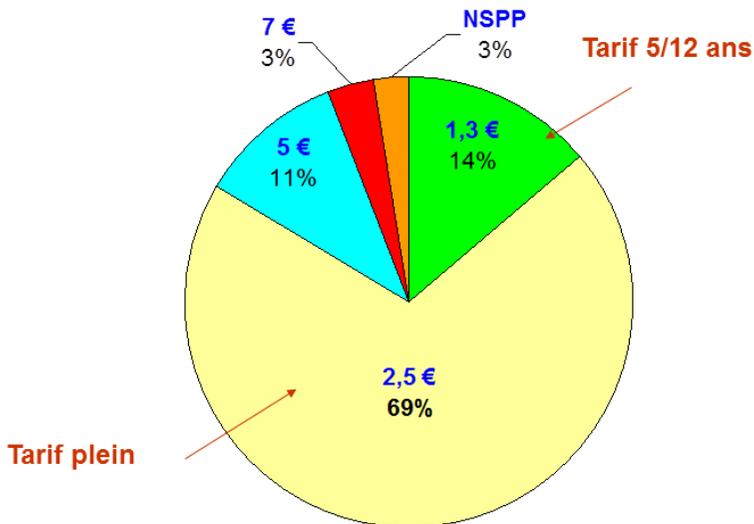
Les raisons liées au fait de n'avoir ni permis, ni voiture illustrent une forme de dépendance ; les utilisateurs des trains, des bus montrent au contraire une forme d'autonomie, de liberté.

Par catégorie – Plusieurs réponses possibles



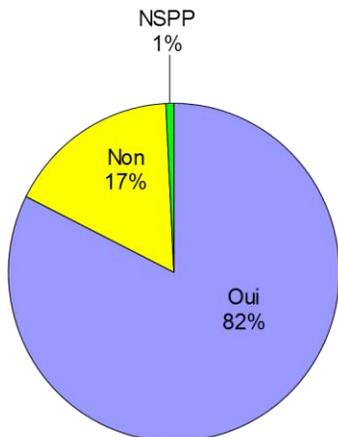
"Je ne sais pas" = majorité de collégien

9 - Selon vous quel est le coût d'un trajet en bus TransGironde ?

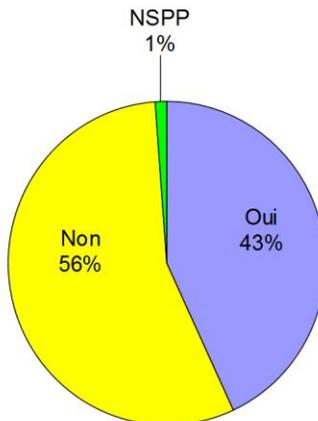


Les remarques sur les bus sont faites en majorité par les lycéens. Bonne connaissance des nouveaux tarifs TransGironde mis en place en septembre 2012 : un nouveau dispositif déjà très connu et approprié.

10 - Connaissez-vous le co voiturage ?

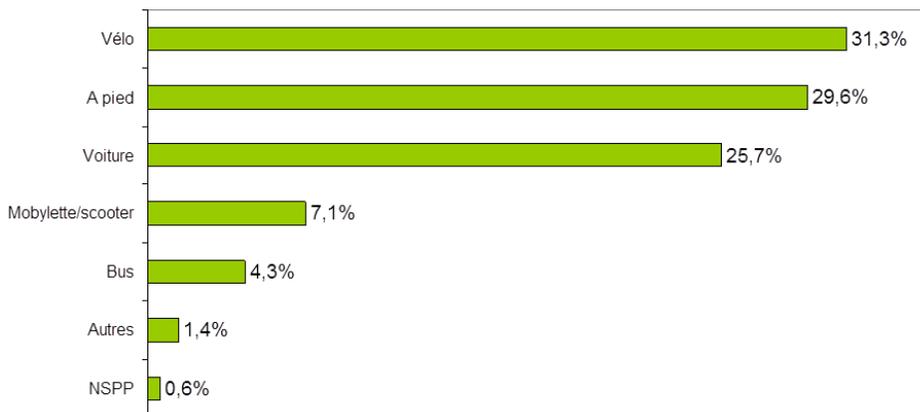


L'avez-vous déjà utilisé ?

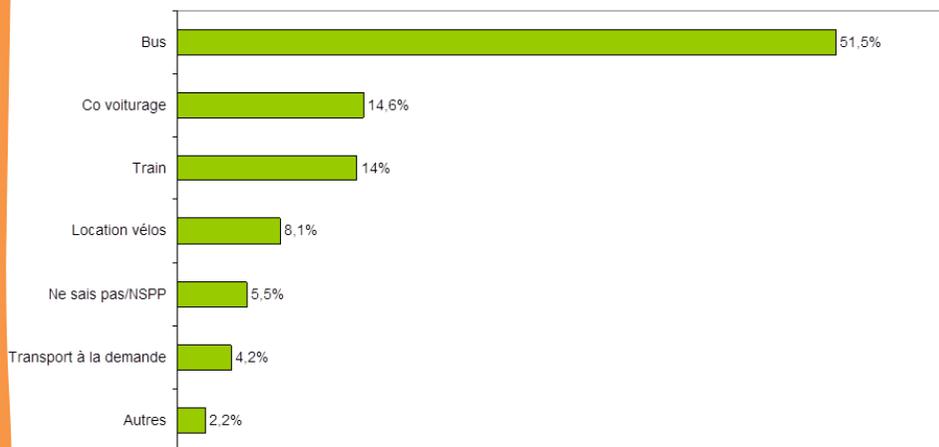


En matière de déplacement, on remarque que la solidarité entre les parents perdure. Les jeunes sont habitués à être transportés dans le cadre de différents systèmes de solidarité (entre voisins, parents, amis...), ce qui est une forme traditionnelle de covoiturage. Les futurs conducteurs seront-ils de futurs covoitureurs ?

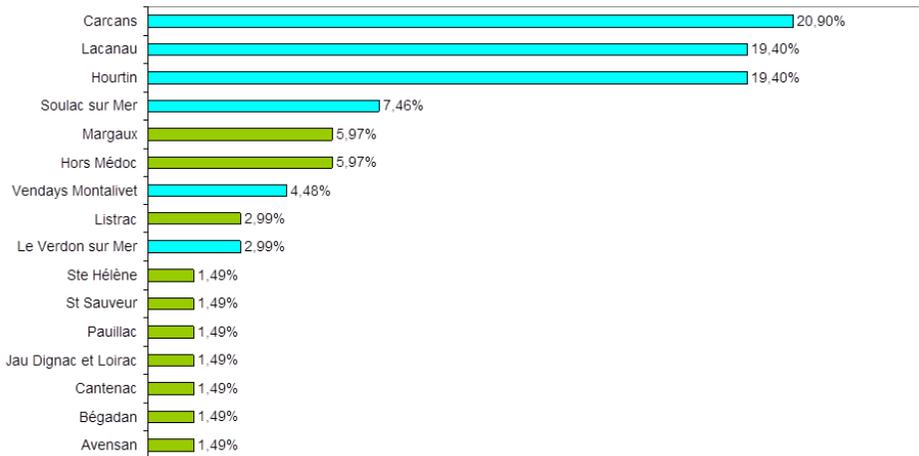
11 - Dans votre commune, sur les distances inférieures à 3km, comment vous déplacez-vous ?
(Plusieurs réponses possibles)



12 - Quels moyens de transports connaissez-vous sur votre commune?
(Plusieurs réponses possibles)

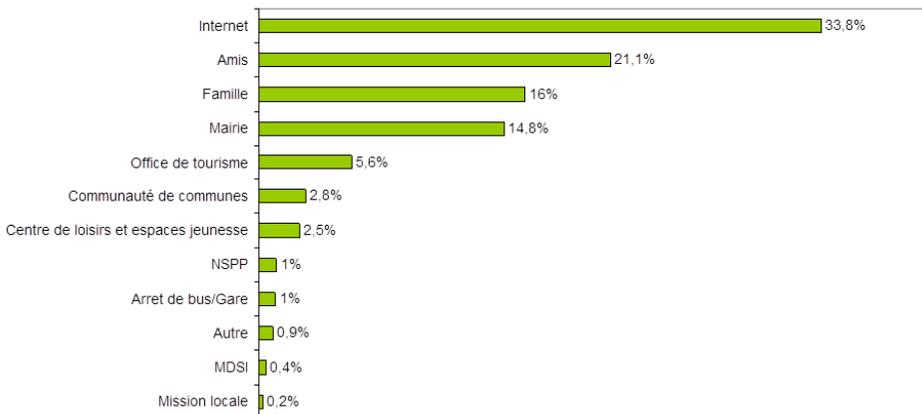


Lieu de résidence des 67 personnes qui connaissent la location de vélo



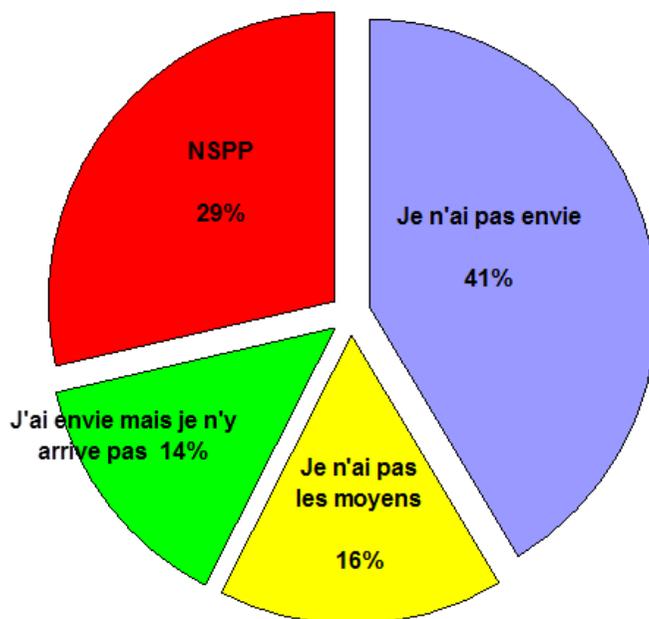
La location de vélo, une offre de transport très présente sur le littoral et connue par ceux qui vivent sur ces secteurs

13 - Où vous renseignez-vous pour connaître les moyens de transport et leurs horaires ? (Plusieurs réponses possibles)



Forte utilisation d'internet - Autres sources de renseignement : le bouche à oreille, le réseau de sociabilité

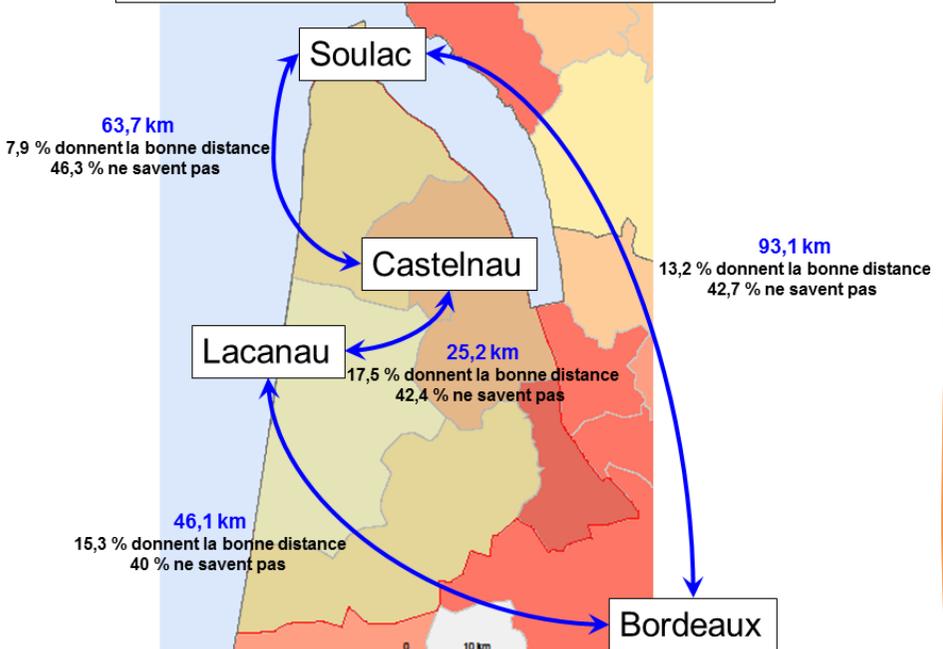
14 - Si vous ne vous déplacez pas, pourquoi ?



Si cette question est peut-être mal formulée, on peut tout de même constater que 30% des jeunes ayant répondu à cette question déclarent avoir envie mais ne se déplacent pas.

Pour les autres, attention aux interprétations hâtives. Beaucoup d'adolescents ont à la fois envie de tout et de rien. « Qu'est-ce que je peux faire » « J'sais pas quoi faire »

15 – Connaissez-vous les distances entre ces communes ?

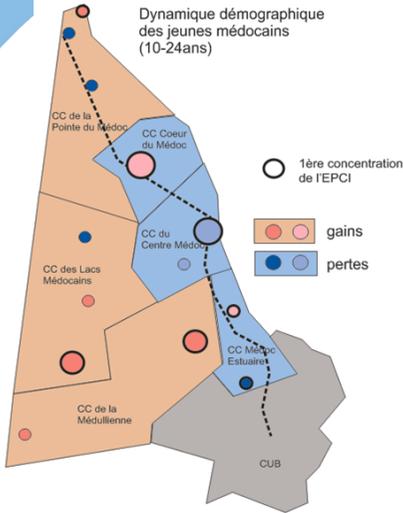


En Médoc, on ne parle jamais de distance mais de temps.

Enfin, il faut noter que pour certains jeunes, aller à Bordeaux signifie s'arrêter aux centres commerciaux périphériques.

Introduction

La présence des jeunes en Pays Médoc : Littoralisation et concentration dans les espaces périurbains

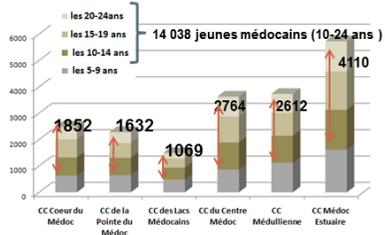


✓ Les jeunes représentent 16% de la population totale du Médoc

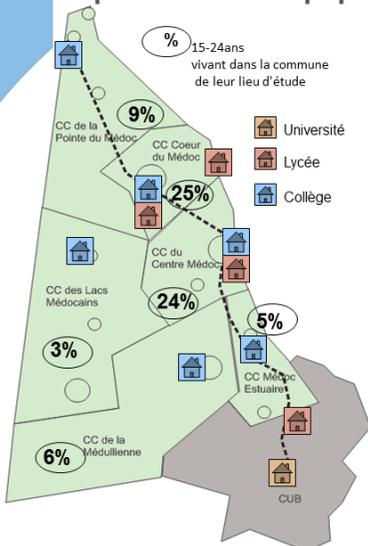
✓ Si la façade estuaire perd des jeunes, ses bourgs restent structurants

✓ C'est le littoral médocain qui accueille le plus de jeunes

✓ Ce sont les territoires périurbains qui concentrent le plus de jeunes.



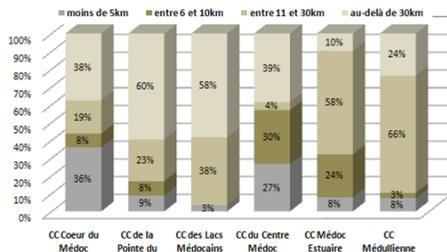
Des mobilités scolaires fortement indexées sur la répartition des équipements



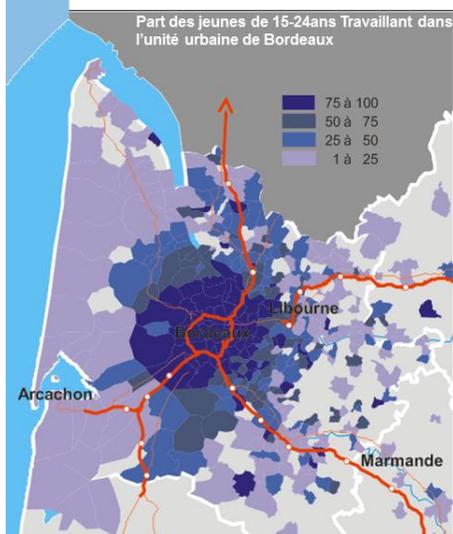
✓ Les jeunes des territoires bien équipés (Cœur du Médoc et Centre Médoc) se déplacent peu quand ceux des Lacs Médocains et de la Pointe du Médoc sont ceux qui se déplacent le plus et le plus loin.

✓ La mobilité journalière des jeunes augmente significativement à l'entrée du lycée (équipements moins nombreux et polarisés sur la façade estuaire)

✓ Les jeunes des territoires périurbains se déplacent également beaucoup et semblent rattachés à des mobilités tournées vers la CUB



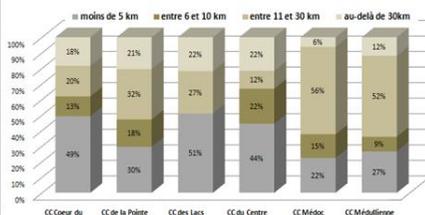
Des mobilités professionnelles qui diffèrent selon les territoires



✓ Les mobilités liées à l'emploi se jouent le plus fortement dans les territoires périurbains (l'influence de l'agglomération) : CC Médoc Estuaire et CC Médullienne

✓ Les jeunes du littoral (CC des Lacs Médocains) et des bourgs structurants sont ceux qui se déplacent le moins et le moins loin pour rejoindre leur lieu de travail

Les distances parcourues vers le lieu de travail (les 20-24 ans)



Les jeunes face à la mobilité : un enjeu d'inclusion

La mobilité des jeunes : un enjeu d'inclusion

□ Développer la mobilité des jeunes sans en faire une injonction sociale

« avoir la liberté de ne pas bouger »

- une valeur positive associée aux notions de liberté, d'autonomie, de capacité d'épanouissement, de flexibilité, d'adaptabilité...

- un « atout », un capital, qui permet d'accroître les choix et les chances d'accéder aux opportunités et aux ressources de la vie sociale : formation/travail/loisirs/sociabilités....

□ Un facteur d'inégalité sociale

Un « accès » à la mobilité soumis à une diversité de freins et de contraintes qui influencent :

- la capacité à être mobile
- l'envie d'être mobile

8

Développer la mobilité des jeunes :

□ La mobilité, une pratique sociale qui s'acquiert, se développe, s'apprend, se transmet :

Les expériences au long de la jeunesse participent de cet apprentissage :

- capacité d'adaptation,
- acquisition de repères,
- consolidation des savoir-faire,
- anticipation devant les contraintes ou situations inconnues.

□ La jeunesse : un moment clé de l'apprentissage de la capacité à être mobile

- La famille comme le premier socle pour forger une **culture de la mobilité**.
- Importance du **tiers secteur** (structures socio-éducatives, de sports ou de loisirs) : fonction des « relais » et support à des initiatives collectives ou individualisées pour **forger des expériences, développer des aptitudes et capacités de mobilité**.

9

Les conditions pour être mobiles

1- Les moyens de la mobilité

Les moyens sont des outils nécessaires mais pas suffisants de la mobilité. Ils peuvent la faciliter ou la contraindre. Ils peuvent aussi la rendre possible ou l'interdire en fonction de leur accessibilité, leur mode d'utilisation, leur coût au regard des ressources des jeunes.

Mais, ils ne sont pas l'élément déclencheur de la mobilité

2- Les compétences (aptitude)

La mobilité dépend des compétences et des savoir-faire des jeunes : les savoirs acquis et les capacités organisationnelles, la manière de programmer ses activités...

3- La motivation (appétence, envie...)

Elle dépend aussi de leur capacité, de leur envie, de leur motivation à être en mobilité (à se projeter) et à poursuivre les projets qui lui sont associés.

LA MOTILITÉ

10

Les freins à la mobilité des jeunes

Les freins matériels

Se déplacer avec quoi ?

Un défaut de moyens pour se déplacer

- Des ressources modestes pour faire face aux coûts associés à la mobilité
- Des transports publics pas toujours adaptés aux besoins de mobilité.
- Des « modes doux » qui ne satisfont pas tous les besoins
- Le logement constitue un autre frein récurrent.

LA MOTILITÉ

Les freins cognitifs

Se déplacer comment ?

Des « savoir faire »/« savoir être » indispensables :

- Savoir appréhender et comprendre un territoire/un espace urbain
- Maîtriser les moyens de transports individuels et collectifs
- Pouvoir organiser ses temps de vie par rapport à ses contraintes de mobilité
- Connaître les codes sociaux de l'environnement dans lequel on se trouve

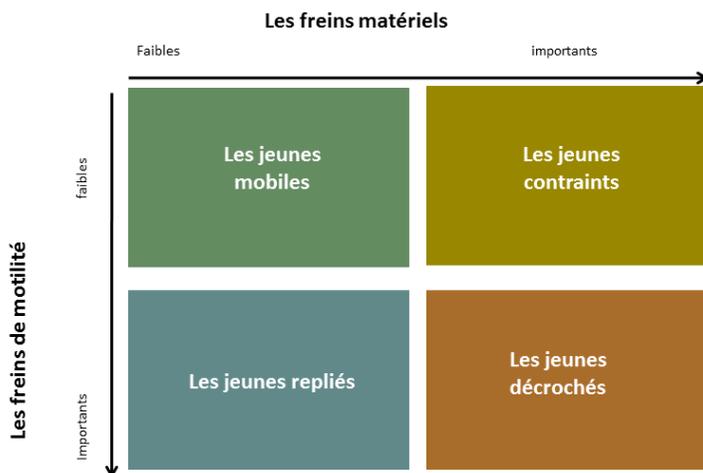
Les freins psychosociologiques

Se déplacer pourquoi ?

Pas de motivation, pas de projet pour se déplacer :

- Des déplacements perçus comme une confrontation à l'inconnu
- Une crainte à se projeter hors de son territoire de référence
- Une absence de projet nécessitant d'être mobile (non-acquisition des compétences)
- Des pratiques qui privilégient **la sédentarité** (insularité) ou des choix par défaut (mobilisation des ressources de proximité)

Des profils de jeunes différents au regard des freins rencontrés...



12

Les jeunes mobiles : ils n'ont pas de problème pour être mobiles, quel que soit le territoire où ils résident. Ils bénéficient de moyens de mobilité individuels (permis et voiture/2 roues) ou savent avoir recours aux autres modes. Ils ont une compétence et consolident leurs expériences, ce qui leur permet de saisir les opportunités qui sont à leur disposition pour engager/poursuivre leurs projets.

Les jeunes contraints : ils sont confrontés à un « handicap matériel », celui de ne pas posséder des moyens leur permettant d'engager le projet qu'ils souhaitent mettre en œuvre, temporairement ou plus durablement.

Les jeunes repliés : en dépit de capacités matérielles pour être mobiles et notamment pour se déplacer, ils appréhendent la mobilité avec craintes et réserves ou s'en tiennent aux solutions qu'ils appréhendent comme sécurisantes pour eux. Cette situation peut s'avérer problématique lorsque proviennent des accidents ou des ruptures de parcours : le manque d'aptitudes ou de capacité à mobiliser les ressources qui leur permettraient d'être mobiles devient alors un frein.

Les jeunes décrochés : les freins matériels et de motilité se cumulent, aggravant les ruptures de l'égalité des chances et installant parfois des situations d'exclusion sociale ou territoriale.

Les jeunes face à la mobilité :

- des problématiques contrastées selon les territoires
- des leviers et des freins gradués

Les territoires de référence pour le Médoc

Les territoires ruraux

- Eloignement des centres d'intérêt des jeunes (loisirs, formation, travail...) concentrés sur certaines polarités
- Faible densité
- Systèmes publics de mobilité peu développés

Les territoires périurbains

- Problème d'accès aux fonctions socio-économiques des pôles urbains pourtant proches géographiquement :
- Caractère résidentiel mono fonctionnel
- Réseaux de TC faiblement organisés de périphéries à périphéries
- Dépendance à la voiture

Les territoires ruraux

Profils	les principales problématiques	Motilité	Les moyens matériels
Les jeunes mobiles	-Des mobilités sur différents territoires pour se former/ travailler/ les loisirs/la famille. - Le territoire rural s'inscrit ici dans une stratégie choisie car il est associé à une forte ouverture sur d'autres sites et centres d'intérêts.		
Les jeunes ancrés sur leur territoire	-Des mobilités centrées / limitées à leur territoire - Le territoire de référence constitue un espace protecteur mais il peut être enfermant - La mobilité vers l'extérieur est appréhendée avec difficulté		
Les jeunes repliés	- Des mobilités plus larges mais un attachement fort aux réseaux sociaux tissés au sein de leur territoire de référence. - Des déplacements temporaires ou en alternance loin de leur territoire de référence mais leurs pratiques restent dans une forme d'entre-soi.		

Légende : De Pas de difficulté
à Beaucoup de difficulté 15

Les territoires périurbains

Profils	les principales problématiques	Motilité	Les moyens matériels
Les jeunes contraints	- Des besoins de mobilités non assurés compte tenu des carences de la mixité fonctionnelle et de la densité urbaine. - Absence d'alternative à la voiture - Difficultés d'apprentissage des codes de la mobilité.		
Les jeunes repliés	- Des moyens de déplacement mobilisés en circuits courts. - Leurs pratiques de mobilités ne leur permettent pas d'étoffer les expériences ni la capacité à s'adapter ou à se projeter.		
Les jeunes mobiles	-Ils associent différents territoires pour l'ensemble de leurs activités. -La ville s'inscrit ici dans une stratégie choisie. Elle est associée à une forte ouverture sur d'autres sites et centres d'intérêts.		

Légende : De Pas de difficulté
à Beaucoup de difficulté 16

Pour promouvoir la mobilité : des objectifs, des champs, des modalités d'actions différents selon les profils des jeunes

Registres d'actions en faveur de la mobilité

Les jeunes mobiles

- S'assurer de l'accès aux bonnes informations et aux dispositifs leur permettant de construire leurs choix, de mettre en œuvre leurs projets, de s'ouvrir à d'autres expériences
- Apporter un soutien financier pour l'accompagner dans ses projets nécessitant des déplacements

information	Moyens
Information mise à disposition dans les lieux que fréquentent les jeunes et à travers les supports qu'ils utilisent.	Aides à la solvabilité (coup de pouce)

Les jeunes contraints

Donner les moyens de la mobilité pour accéder aux différentes ressources et opportunités, découvrir de nouveaux possibles leur permettant de forger leurs projets.

information	Moyens		
Information mise à disposition dans les lieux que fréquentent les jeunes et à travers les supports qu'ils utilisent.	Aides à la solvabilité	Solutions déplacements accessibles	Solutions logement accessibles

Les jeunes repliés

Donner l'envie de bouger et l'occasion de vivre d'autres expériences pour conforter leurs aptitudes, consolider leurs parcours, prévenir les effets des ruptures

information	Moyens			La motilité	
Information individualisée et accompagnée dans les lieux que fréquentent les jeunes	Aides à la solvabilité	Solutions déplacements accessibles	Solutions logement accessibles	Accompagnement visant à favoriser l'accès et la découverte des offres culturelles, de loisirs, sportives et socio-éducatives	Accompagnement visant à anticiper les contraintes d'accès à la motilité internationale et intra régionale (aider les jeunes à partir, rassurer leur environnement de départ)

Les jeunes décrochés

- Elaborer des projets visant à donner l'envie et à **soutenir les capacités à être mobile**.
- Offrir du temps et des chances permettant de **prendre du champ face à un environnement enfermant**.
- Aider, via la motilité à **(re)prendre confiance**, valoriser/révéler leurs aptitudes et savoir-faire

information	Moyens			La motilité		
Information individualisée à travers les actions d'accompagnement : éducation, formation, emploi et insertion	Aides à la solvabilité	Solutions déplacements	Solutions logement	Accompagnement visant à favoriser l'accès et la découverte des offres culturelles, de loisirs, sportives et socio-éducatives	Accompagnement visant à anticiper les contraintes d'accès à la motilité internationale et intra régionale (aider les jeunes à partir, rassurer leur environnement de départ)	Inscrire la motilité comme un enjeu dans les différents leviers mobilisés par les jeunes (formation, illettrisme, insertion et accès à l'emploi...)



Des modalités d'actions doivent être complémentaires suivant les difficultés rencontrées et adaptées à chaque profil

	information	Moyens			La motilité		
Jeunes mobiles	Orange	Light Purple	Grey				
Jeunes contraints	Orange	Light Purple	Medium Purple	Dark Purple	Grey		
Jeunes repliés	Orange	Light Purple	Medium Purple	Dark Purple	Light Blue	Medium Blue	Grey
Jeunes décrochés	Orange	Light Purple	Medium Purple	Dark Purple	Light Blue	Medium Blue	Dark Blue

Exemples d'actions conduites en Aquitaine visant à aider les jeunes à la mobilité :

- **Inform**
- **Donner les moyens d'être mobiles**
- **Donner l'envie d'être mobile**
- **Explorer d'autres territoires**

Inform		Urbain	Rural
Information-Diffusion	Favoriser l'autonomie des jeunes par la mise à disposition d'une information claire, efficace, complète actualisée	CIIA Missions locales	BIJ et PIJ

Donner les moyens d'être mobile		Urbain	Rural
Aides à la solvabilité	Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes en finançant des aides à la mobilité	Aides allouées par les Conseils Généraux ou le FIPJ et généralement prescrites par les missions locales	
Solutions de déplacements accessibles	Apporter une aide tarifaire pour favoriser l'accès aux transports collectifs	Missions Locales, BIJ, PIJ, Centres Sociaux Services d'Instruction au RSA. (MDSI, CCAS	
	Développer des dispositifs permettant l'accès à un véhicule : - location de véhicules, - aide à l'entretien/réparation (garage associatif)	- Garage Modeme (Bordeaux) - PNEUS (Pau) - Cycli+ (Gradignan) - Mobil'Aide (Pau) - Insercycles (Arcachon)	- Insermecca (Langonnais) - La Main Forte (Sarlat) - APSPAT (Libourmais) - ASFAC 24
	Développer des services de transports à la demande dans des zones rurales		AITT (Entre-Deux-Mers)
	Développer des dispositifs permettant l'obtention du permis de conduire		Auto-école sociale - "Bouger c'est permis" (Langon), - Inservolant 24 (Sarlat)

Donner envie d'être mobile		Urbain	Rural
Formations-sensibilisation	L'appréhension de l'espace urbain et le repérage dans son espace vécu	<ul style="list-style-type: none"> - Projet "autonomie" pour l'accès à la Santé, le Culture, l'Emploi (4 PLIE CUB) - Illettrisme et mobilité (COS Formation) 	<ul style="list-style-type: none"> - "Bordeaux même pas peur" (Mission Locale Haute-Gironde)
	La prise d'initiatives et l'acquisition d'autonomie dans la conduite des déplacements.	<ul style="list-style-type: none"> - Alter Ego Conseil (organisme de formation) 	<ul style="list-style-type: none"> - accessibilité des transports en commun (Mission locale Mourenx)

Expérimenter d'autres territoires		Urbain	Rural
Mobilité élargie	Amener les jeunes à découvrir d'autres environnements	<ul style="list-style-type: none"> - s ac à dos (CRd'A) 	
	Accompagner les jeunes dans des déplacements à finalités professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de transports pour des événements ponctuels (missions locales) 	
Mobilité internationale	Ouverture à la citoyenneté internationale, à l'approche culturelle, mais aussi à une logique d'acquisition de compétences pour accroître l'autonomie, l'employabilité	<ul style="list-style-type: none"> - "Les chemins de l'Europe"/"ABC Blanquefort" (relais locaux du PEJA) Concordia (Service Volontaire Européen et Chantiers Jeunes) - INFA : Leonardo-"Start Europe" 	

Des actions en faveur de la mobilité des jeunes qui ne touchent pas avec la même efficacité tous les profils

Légende :

-  Actions très efficaces
-  Actions plutôt efficaces
-  Actions peu ou pas efficaces

	information	Moyens		La motilité			
	Mise à disposition de l'information	Aides à la solvabilité	Solutions de déplacements	Formation – Ateliers – Evènements	Déplacements extra-scolaires	Mobilité élargie	Mobilité internationale
Jeunes mobiles							
Jeunes contraints							
Jeunes repliés							
Jeunes décrochés							

Observations

Il ressort des échanges que la mobilité ou l'immobilité des jeunes est en grande partie liée à la sphère familiale. Il est fréquent que les parents, par peur de l'inconnu, préfèrent garder leurs enfants sur le Médoc.

La question de la mobilité est également étroitement liée aux représentations que l'on se fait des autres et de l'ailleurs.

« Une mère de famille laisse sa fille de 15 ans sortir le soir en week-end pour se rendre au Santa Fe (boîte de nuit à Vensac) mais refuse de la laisser partir toute une journée à Bordeaux »

« Aller à Bordeaux, c'est dangereux »

« Une jeune de la Mission Locale (résidant à Soulac), très motivée qui, pour se rendre sur son lieu de stage (Hourtin), trouve des solutions pour se déplacer, n'hésitant pas à se lever très tôt et à coupler train et covoiturage. »

« Les jeunes oscillent entre inertie et volonté. Ils peuvent faire des déplacements parce qu'ils ont intériorisé leurs modalités et bloquer sur une proposition parce qu'elle les projette dans l'inconnu. »

« Le même jeune peut, en fonction de sa situation familiale (résidence alternée pour des parents séparés), être « replié » ou « mobile », compte tenu de l'offre de transport existante à proximité du lieu d'habitation. »

PLATEFORME BOUGEZ FUTE



ORIGINE DU PROJET

Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement actuel de solutions de mobilité pour accompagner les personnes en difficultés sociales ou professionnelles vers une plus grande autonomie en matière de déplacements.

La mobilité, au-delà de la santé, du logement et de la formation, est devenue une **condition fondamentale dans un processus d'insertion pour accéder à une vie sociale et professionnelle normale.**

Voiture & co s'appuie sur les principes suivants :

- Parvenir à une **approche globale du territoire**, adaptée aux besoins des publics ciblés, en partenariat avec les acteurs de l'emploi, de l'insertion et des transports,
- Mettre en cohérence une offre de mobilité diversifiée avec l'offre déjà existante sur le territoire (réseaux de transport en commun, actions favorisant la mobilité initiées par d'autres acteurs, etc.).

A partir de janvier 2013, Voiture & co propose ses services mobilité sur les 27 communes de la CUB.



OBJECTIFS FIXES

1- Objectif général

Accompagner les personnes en insertion sociale et/ou professionnelle vers une situation d'autonomie en termes de mobilité avec pour objectif final de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation.

2- Objectifs opérationnels

- ✓ **Servir de support « mobilité »** à l'ensemble des acteurs déjà à l'oeuvre sur le territoire (Pôle Emploi, Missions Locales, PLIE, MDSI, CCAS, SIAE, Centres Sociaux, centres de formation, clubs de prévention, etc.),
- ✓ **Assurer le bilan de compétences et l'analyse des besoins de mobilité** des personnes qui sont orientées par les prescripteurs, et pour lesquelles une problématique liée à la mobilité a été identifiée (outil de diagnostic individualisé, animation du réseau des acteurs de l'insertion sur le thème de la mobilité, centre de ressources et d'information, construction d'outils, etc.),
- ✓ **Orienter les bénéficiaires**, en accord avec le prescripteur, vers une formation mobilité et/ou vers un service de mise à disposition de moyens matériels (location de véhicules 2 et 4 roues à tarif solidaire, covoiturage, etc.),
- ✓ **Construire et fédérer une offre de services homogène sur le territoire**, en s'appuyant sur des structures ayant déjà mis en place des actions d'aide à la mobilité et en accompagnant les porteurs de projet dans le développement de leurs activités (auto-école sociale et garage solidaire),
- ✓ **Favoriser la mise en oeuvre d'une dynamique territoriale**,
- ✓ **Structurer un réseau permettant la mise en place d'un observatoire des besoins de déplacements des publics en insertion** et être force de propositions auprès de l'Autorité Organisatrice des Transports Urbains (AOTU) et des collectivités locales.

LES PUBLICS CONCERNES

Les publics visés sont les personnes suivies par les structures d'accompagnement socioprofessionnel :

- Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi,
- Bénéficiaires du RSA,
- Jeunes des Missions Locales,
- Publics inscrits dans le dispositif PLIE,
- Stagiaires de la formation professionnelle,
- Salariés précaires à temps partiel,
- Intérimaires ou salariés en parcours d'insertion par l'activité économique, etc.

Une attention particulière sera portée aux personnes habitant les quartiers prioritaires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

LE DEVELOPPEMENT DES PLATEFORMES, UN TRAVAIL PARTENARIAL

La plateforme de **mobilité « Bougez futé ! »** est conçue comme un outil partenarial du territoire. Un Comité de pilotage valide les grandes orientations du projet, les conditions de mise en oeuvre et de développement, et il intègre au fur et à mesure les nouveaux partenaires (financiers, prescripteurs et opérateurs).

Les partenaires du projet sont : le Conseil Général et la Communauté Urbaine de Bordeaux. Les partenaires du projet futurs sont : l'Europe, l'Etat, le Conseil Général, la Région, la Communauté Urbaine de Bordeaux, les fondations.

Le travail partenarial permet notamment de rechercher les financements et de fédérer les différents acteurs en instituant un réseau de mobilité local et régional : une méthode incontournable pour mutualiser les bonnes pratiques.

FONCTIONNEMENT GENERAL

1- Orientation et diagnostic

Les publics sont orientés sur la plateforme à partir d'une fiche de liaison adressée aux conseillers mobilité par les prescripteurs. Ces prescripteurs sont les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle du territoire et sont pleinement associés au fonctionnement général de la plateforme.

A partir des premiers éléments de diagnostics reçus, les conseillers mobilité procèdent systématiquement à un **BILAN DE COMPETENCES EN MOBILITE** qui permet de travailler sur les 5 points suivants : les habitudes de vie quotidienne, les capacités physiques et cognitives, les aptitudes urbaines, les aptitudes routières et les moyens logistiques à leur disposition.

Ce bilan permet d'identifier les besoins et les compétences en mobilité des bénéficiaires, et il permet aussi de définir précisément diverses variables de mobilité telles que : la carte mentale, la carte professionnelle, la fréquence de mobilité, la motivation à être mobile et les potentialités. Le conseiller mobilité détermine alors la viabilité d'une action d'accompagnement vers plus de mobilité, il établit le parcours mobilité en accord avec la personne (et en cohérence avec son parcours socio professionnel), et pour cela il va s'appuyer sur les services mis en oeuvre sur la plateforme.

IMPORTANT : La plateforme de mobilité peut également intervenir auprès de petits groupes directement chez un prescripteur.

2- Le service d'accompagnement pédagogique

La démarche psychosociale adoptée ici repose sur une méthode qui considère les compétences sociocognitives comme incontournables dans l'appropriation de toute aide en matière de mobilité. Favoriser la mobilité des personnes peu ou pas mobiles au quotidien revient par conséquent à développer leurs compétences individuelles. Cela implique la mise en place d'actions psychopédagogiques et donc un travail sur et avec l'individu.

Le programme de formation se compose de plusieurs modules : mobilité et territoire, réseaux de transport, mobilité et Internet, mise en situation. Le parcours de formation se doit bien évidemment de répondre aux besoins réels des bénéficiaires, et il n'est pas toujours nécessaire de déployer l'ensemble des modules de formation pour chaque accompagnement mobilité ... de même qu'il peut être pertinent de programmer un accompagnement renforcé sur un module en particulier.

3- Le service d'accompagnement matériel

Ce service est destiné aux personnes ne trouvant pas une réponse satisfaisante au sein de l'offre de transport en commun pour se rendre sur leur lieu de travail (ou de formation). La location à tarif solidaire de véhicules a pour objectif de constituer un moyen de retour à une certaine forme d'autonomie, afin que le bénéficiaire concerné ait le temps de s'organiser pour s'équiper de manière autonome et pérenne et ceci grâce aux opérateurs de mobilité connus et reconnus sur le territoire.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME

PRESCRIPTEURS

Pôle Emploi, PLIE, Maison de l'Emploi et de la Formation, mission locale, CAF, C.C.A.S, MDSI, Espaces insertion, Centres Sociaux et maisons de quartiers, prestataires Pole Emploi, SIAE, centres de formations,....

Etape
1

Orientation et qualification de la demande du référent par la prescription via la fiche de liaison :
3 typologies de besoins recensées (accès à l'autonomie/préparatoire à l'emploi/réponse à l'emploi)

Etape
2

PLATEFORME « BOUGEZ FUTE » COORDONNEE PAR VOITURE & CO

Accueil et réalisation d'un BILAN DE COMPETENCES MOBILITE :

- ✓ Analyse des besoins de mobilité et Identification de la problématique
- ✓ Evaluation des aptitudes à la mobilité (physiques/psychosociales)
- ✓ Conseil en mobilité et sensibilisation aux transports en commun
- ✓ Sensibilisation à la mobilité durable et à la sécurité routière

Reporting au référent du Bilan de compétences Mobilité, via la fiche de liaison

Etape
3

Orientation directe ou progressive vers la (les) solution(s) la (les) plus adaptée(s) aux besoins identifiés

SERVICES MIS EN ŒUVRE PAR VOITURE & CO

Accompagnement pédagogique : formations mobilité

Formation adaptée aux besoins (*contenu, nombre de modules*) et au public (ex. *difficultés linguistiques*) :

- ✓ Cartes et Plans,
- ✓ Outils internet,
- ✓ Repères en milieu urbain,
- ✓ Transports en commun,
- ✓ Tarification et aides à la mobilité,
- ✓ Ecomobilité
- ✓ Territoire (région, département, villes et bassins emploi)

Orientation vers une aide matérielle à la mobilité

Service de mise à disposition de location à bas prix par la mise en place de partenaires locaux avec notamment:



Etape
4

MISE EN PLACE DE SOLUTIONS DE MOBILITE DURABLE ET AUTONOME :

Prise de transports en commun, acquisition et réparation de véhicules (2 roues/ voitures), passage permis de conduire, mise en place de covoiturage sur du long terme, etc.

=

ACCES EMPLOI, MAINTIEN EMPLOI, ACCES FORMATION

CONTACTS

Florent CASSAGNADE, Responsable de Plateforme
fcassagnade@voitureandco.com // 06.32.09.54.76

Amandine COUDROY, conseillère en mobilité
acoudroy@voitureandco.com // 06.72.43.46.39

Véronique LAROCHE, conseillère en mobilité
vlaroche@voitureandco.com // 06.72.43.11.56

28, avenue Thiers 33100 BORDEAUX

Tel : 05 56 33 28 69

<http://www.voitureandco.com>

Annexes

Abréviations & Sigles

AITT	AITT : Association intercommunale des transports transversaux
AOTU	Autorité Organisatrice des Transports Urbains
ASPAT	Association sociale et professionnelle par les activités techniques
BIJ	Bureau Information Jeunesse
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CdC	Communauté de Communes
CG 33	Conseil Général de la Gironde
CIJA	Centre Information Jeunesse en Aquitaine
COBAN	Communauté de Communes Bassin d'Arcachon Nord
COS	Centre d'Orientation Sociale
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CUB	Communauté Urbaine de Bordeaux
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
FIPJ	Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes
IME	Institut Médico-Educatif
INFA	Institut National Formation Application
ITEP	Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
MDSI	Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion
MSA	Mutualité Sociale Agricole
PEJA	Programme Européen Jeunesse en Action
PIJ	Point Information Jeunesse
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PM	Personne à Mobilité Réduite
RSA	Revenu de Solidarité Active
SCOT	Schéma de COhérence Territoriale
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SISS	Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire
TBC	Trams et Bus de la CUB
TER	Transport Express Régional
TRD	Transport Rural à la Demande

Téléchargez dans leur intégralité :

- [Le diaporama « Transgironde »](#)
- [Le diaporama « Enquête auprès des jeunes : Bougez-vous ! »](#)
- [L'étude « La mobilité des jeunes en Aquitaine »](#) réalisée par le Groupe Réflex, Agence Place
- [Le diaporama « La mobilité des jeunes en Pays Médoc »](#) qui s'appuie sur l'étude précédente, présenté lors du forum
- [La présentation synthétique de la Plateforme Bougez Futé](#)
- [La présentation synthétique de l'Association Voiture & Co](#)



Forum des mobilités en Médoc



19 février 2013 – Cissac Médoc